



HEGEL en toutes lettres n°11

Jean-Marie André

36, avenue Carpentier, F-62152 Hardelot Plage
 andrejeanmarie67@gmail.com

HEGEL à Paris I

Hegel et le philosophe français Victor Cousin en rêvaient. Ils l'ont fait !

Grand admirateur d'Hegel, de l'homme et du philosophe, Victor Cousin le rencontre pour la première fois en 1817 à Heidelberg. Il a 25 ans, Hegel 47. Victor Cousin revient en Allemagne en 1818 et 1824 dans des circonstances qui vont le contraindre à un séjour forcé et prolongé à Berlin pendant lequel il a pu approfondir son approche de la philosophie de Hegel et en devenir le propagateur en France. Il va entretenir dès lors une correspondance suivie avec Hegel et lui proposer très régulièrement de venir à Paris. Ce à quoi Hegel lui répond le 1^{er} juillet 1827 « Je ne suis pas mal disposé de vous surprendre à Paris cet automne et de faire de là une excursion dans les Pays-Bas, mais surtout de n'arriver pas à Paris dans votre absence. Au reste, vous étant un homme indépendant mais moi étant soumis aux règlements des supérieurs et des inférieurs, je suis forcé d'y conformer mes plans ; vous pourriez donc être beaucoup gêné en voulant concerter vos projets avec moi. Au-dessus de tout, tout cela n'est encore de ma part que châteaux en Espagne dont je ne parle pas encore ici, pour ne pas donner prise aux moqueurs, car il m'est plus probable qu'il n'en sera rien de tout cela » [1].

Le 16 juillet 1827, la réponse de Victor Cousin est enthousiaste. « Il faut, mon cher ami, que vous mettiez à exécution votre heureuse idée de venir à Paris cet été ou au commencement de l'automne [...]. Je suis tout à votre disposition et vous abandonne le plan de cette campagne [...]. Si vous venez à Paris, comptez sur un voyage de deux mois. Vous ne pouvez le faire à moins. Mais pourquoi vous n'y mettriez-vous pas ce temps ? J'aurais grand plaisir à vous faire les honneurs de Paris, cher Hegel. Vous descendrez chez moi, vous aurez à votre disposition ma gouvernante qui est allemande, mon secrétaire qui est allemand et moi qui vous aime tant [...] mais pour tout cela, il faut partir de Berlin dans les premiers jours de septembre. Car plus tard, la Belgique ne serait plus très belle; et la fraîcheur des soirées pourrait vous faire mal » [2].

Mais « l'obéissant serviteur Hegel, professeur à l'Université royale de Berlin » a anticipé les choses le 11 juin 1827, en écrivant à son Excellence, Monsieur le Baron von Altenstein, Ministre d'Etat et du Cabinet. Il obtint une réponse favorable à « son humble requête en vue d'un congé qu'il est obligé de souhaiter pour le rétablissement de [sa] santé affaiblie [et qu'il] désirerait prendre dans la deuxième quinzaine du mois d'août ». Hegel reçut, de la part de von Altenstein, l'autorisation de partir et une allocation de 300 thalers soit l'équivalent de 1 500 €. Quant à sa « deuxième quinzaine d'août », elle commença le 25 août et prit fin avec la reprise de ses cours vers le 21 octobre 1827 ! [3].

L'affaire Cousin et Hegel

Mais d'abord un flash back s'impose ! Certains ont vu dans cette « affaire Cousin », un véritable roman d'espionnage que les plus curieux peuvent consulter. Le dossier Cousin est en effet conservé aux Archives secrètes de la Police à Berlin et il comprend quatre gros volumes ! Le jeune Victor Cousin en charge d'un cours de philosophie à la Sorbonne a vu celui-ci suspendu en novembre 1820. Il en fut de même pour son cours à l'Ecole Normale Supérieure qui, elle,



fut fermée. Le règne de Louis XVIII touche à sa fin et son frère Charles X mène d'une main de fer ce qui devint une « Restauration pure et dure » à la mort de Louis XVIII le 16 septembre 1824. L'atmosphère très particulière de cette époque est évoquée dans ce numéro d'HEGEL avec *Les Twitts de Chateaubriand*. Pour un tel régime, Victor Cousin est un homme dangereux, il est « libéral » et être « libéral » à cette époque, est synonyme d'être ennemi de la royauté et de comploter avec les « carbonari » dans l'unique but de détruire la Royauté et d'instaurer la République. Pour subvenir à ses besoins, Victor Cousin devient alors précepteur des enfants du Maréchal d'Empire Lannes, mort au combat en 1809. Dans le cadre de cette fonction, il doit accompagner en Saxe à Dresde, un des fils du maréchal, le duc de Montebello, qui doit y rencontrer sa future épouse [4].

Après la mort de Louis XVIII, le ministre de la police royale française, ayant eu vent du voyage de Victor Cousin à Dresde, y voit une superbe opportunité pour s'en débarrasser. Il le dénonce comme étant un « homme dangereux » auprès de la police prussienne qui y voit, elle aussi, une opportunité ! Cet « homme dangereux » n'a-t-il pas en effet participé à Paris à la liaison avec les fauteurs de troubles allemands ? Et plus particulièrement avec les chefs de la *Burschenschaft*, association libérale et patriotique alliée à la Franc-maçonnerie et aux Carbonari. Ce mouvement, depuis le meurtre de l'écrivain antilibéral Kotzebue en 1819 par un étudiant, est l'objet d'une sévère répression policière. La police prussienne, soucieuse de cette chasse aux libéraux, est d'autant plus confortée dans son approche, que les trois chefs de la *Burschenschaft* ont fui en Suisse dès l'annonce de l'arrestation de Victor Cousin. La demande d'extradition formulée par la Prusse fut même refusée par la Suisse. De plus, la police prussienne n'est pas dupe car, pour elle, ce Victor Cousin, sous couvert prétendument d'accompagner le Duc de Montebello en Saxe et sous couvert de rencontres philosophiques avec les plus éminents philosophes de Saxe et de Prusse dont Hegel, est en réalité venu prendre contact avec les libéraux prussiens, les carbonari et l'occulte franc-maçonnerie !

Victor Cousin est arrêté à Dresde le 14 octobre 1824 entre la mort de Louis XVIII, le 16 septembre 1824, et la prise officieuse du pouvoir par Charles X quelques mois avant son sacre à Reims en mai 1825. Le gouvernement saxon, ne voulant pas se mêler de l'affaire, avalise la demande d'extradition de Cousin vers la Prusse et Berlin sur sommation de la Commission de Mayence. Son arrestation produit une vive sensation. « La dernière nouvelle, c'est que le professeur Cousin de Paris, helléniste bien connu et traducteur de Platon, peut-être le seul Français qui comprenne quelque chose à la philosophie allemande, après ses séjours à Heidelberg auprès d'Hegel et à Munich auprès de Schelling, est actuellement en prison à Köpenick, [...] le chargé d'affaires français à Dresde a protesté contre cette arrestation et l'ambassadeur de France à Berlin a envoyé son secrétaire à Paris à cause de Cousin [...]. Il est, à l'étonnement du monde entier, accusé de participation à des menées révolutionnaires en Allemagne [...]. Tout le monde est convaincu de son innocence; le professeur Hegel qui s'est entretenu avec lui à Dresde en donne sa parole ». Emprisonné à Berlin pendant 4 mois jusqu'en février 1825, Victor Cousin bénéficie ensuite d'un régime de liberté surveillée jusqu'à ce que l'instruction soit close le 20 avril 1825. Il quitte Berlin quelques jours plus tard pour Weimar puis la France. L'Histoire et Rossini dans son opéra *Le Voyage à Reims* ne nous disent pas s'il fut présent, quelques semaines plus tard, au Sacre de Charles X à Reims !

Hegel et L'Affaire Cousin

C'est dans un tel contexte que, d'interrogatoire en interrogatoire, le nom d'Hegel apparaît à la surface de l'affaire et qu'il décide, le 4 novembre 1824, d'écrire une lettre, dont il nous reste le brouillon, adressée au Ministre Royal de l'Intérieur et de la Police, le Baron von Schuckmann. Cette lettre, passée à la postérité, est un modèle du genre. Tant sur la pensée d'Hegel, son style que sur les éternels rapports pascaliens du pouvoir et du savoir ! [5].

« Je prends la liberté de présenter à Votre Excellence cette humble requête, dont je ne puis juger moi-même dans quelle mesure elle est recevable, mais dont je me permets d'exposer très respectueusement à Votre Excellence les circonstances qui m'ont amené à les formuler.

En 1817 et 1818, M. le professeur Cousin, de Paris, dont j'apprends la récente arrestation et le transfert dans cette ville, a fait au cours de ses deux voyages en Allemagne la connaissance



de plusieurs professeurs de philosophie allemands, et m'a en particulier rendu visite à Heidelberg.

Grâce aux rapports que j'ai entretenus avec lui durant son séjour de plusieurs semaines dans l'été 1817, j'ai reconnu en lui (et je n'ai alors vu que cet aspect de sa personne) un homme qui s'intéressait très vivement aux sciences, et en particulier à la discipline à laquelle il s'est consacré, et qui s'efforçait notamment de connaître avec le plus d'exactitude possible, la façon dont la philosophie est pratiquée en Allemagne. Un tel désir - particulièrement digne d'estime à mes yeux de la part d'un Français -, le zèle et le sérieux avec lesquels il a pénétré notre forme abstruse de pratiquer la philosophie, et que j'ai pu aussi reconnaître en feuilletant les cahiers qu'il m'a alors communiqués et qui étaient à la base de ses cours à l'Université de Paris ; de plus, son caractère qui me paraissait droit et bon - tout cela, je puis bien le dire, avait éveillé en moi un vif intérêt, accompagné d'amitié et d'estime, pour son zèle scientifique. Je me permets d'ajouter que cet intérêt n'a pas diminué par la suite ; il est vrai qu'au cours des six années qui se sont écoulées depuis lors, je n'ai reçu de lui aucune communication ; mais j'ai appris qu'un de ses cours avait été suspendu [...] et que par la suite, ayant subi une grave maladie, il se trouvait très affaibli ; j'ai su aussi que dans son loisir forcé, et pour assurer sa subsistance, il avait entrepris de grands travaux littéraires dans le domaine qui est le sien et avait publié beaucoup de choses : c'est ainsi que j'ai appris la parution d'articles philosophiques dans le *Journal des Savants* et les *Archives littéraires* [...] ; il a en outre publié une nouvelle édition des œuvres de Descartes, puis une traduction française des œuvres de Platon, et en particulier une édition des *Œuvres* de Proclus reposant sur la comparaison des manuscrits parisiens ; et il m'a fait l'honneur de me dédicacer, en même temps qu'à Schelling [à Munich], le quatrième volume de cet ouvrage.

Ces multiples travaux n'ont pu, d'une part, qu'accroître encore mon estime pour l'activité scientifique du professeur Cousin ; mais d'autre part, j'ai été obligé de regretter qu'un tel effort (dont, je l'avoue, je ne me tiendrais guère moi-même pour capable) ait déterminé chez lui une la maladie et une faiblesse prolongées.

Il y a quelques semaines, je l'ai rencontré lors de mon passage à Dresde, et au cours de cette rencontre, j'ai reçu de lui de nouveaux témoignages des sentiments amicaux qu'il continue à me porter, témoignages qui m'ont paru sincères et que je considère comme honorables pour moi ; aussi ai-je été fort surpris lorsque, apprenant son arrestation, j'ai été obligé d'en conclure que Votre Excellence possédait contre lui de très graves présomptions.

Mais en même temps, et étant donné qu'il se trouve pour le moment dans la situation d'un prévenu et qu'une décision n'a pas encore été prise relativement à sa culpabilité, je puis aussi me croire autorisé à conserver l'estime que j'ai conçue pour lui (dans des circonstances que je me suis permis respectueusement d'indiquer) et même si la bonne opinion que j'ai de lui a pu devenir plus sujette au doute, je crois pouvoir, étant donné les circonstances mentionnées plus haut [...] former le souhait de lui témoigner ma sympathie dans sa situation actuelle ou peut-être... lui faire ainsi un plaisir (étant donné les témoignages d'amitié qu'il m'a donnés auparavant, et qu'il m'a renouvelés encore récemment).

Je crois pouvoir aussi formuler ce souhait à l'adresse de Votre Excellence et le soumettre entièrement à sa bienveillante appréciation, étant donné que... les circonstances précises de cette affaire me sont inconnues et que je ne souhaite pas tirer de ces circonstances des motifs supplémentaires à l'appui de ma requête. Je me permets seulement d'ajouter que je ne manquerai pas d'observer respectueusement toutes les conditions qu'il plaira à Votre Excellence de fixer, dans l'intérêt de la police, si elle daigne m'accorder l'autorisation d'une telle visite...

Cette lettre, Hegel l'envoie à von Kamptz, directeur de la police chargé de la répression des « menées démagogiques » en Prusse et considéré par l'opposition comme étant « réactionnaire ». Il lui demande « avec le plus profond respect » de la transmettre au ministre d'Etat « tout en s'en remettant entièrement à lui du soin de décider s'il convient de la communiquer à Son Excellence ». La demande de visite est repoussée. Certains ont pensé que Hegel devait « être en bons termes avec le gouvernement, pour qu'une telle démarche ne l'ait pas rendu suspect ». Aucune charge n'ayant été retenue contre Cousin, tout devint simple ! Cependant, la relecture de cette histoire n'apparaît pas aussi tranchée quant aux rapports



d'Hegel et des dirigeants de la *Burschenschaft*, à ceux de Cousin et de la *Burschenschaft* et aux rapports politiques d'Hegel et de Cousin ! Jacques d'Hondt dans sa biographie d'Hegel a traité cette affaire en un chapitre aussi passionnant qu'interrogatif [6].

Cassel, dimanche matin, le 19-8-27. Première étape et première lettre de Hegel à sa femme

« Bonjour, ma chérie ! Je me demandais justement hier soir, alors que j'attendais mon assiette de soupe, si je devais encore commencer à t'écrire, il était 10 heures, lorsqu'entrèrent dans ma chambre... devine qui ? »...

À suivre...

Références

1. Hegel. Correspondance III, p149-150, NRF, 1963, Gallimard
2. Ibid. p151-152
3. Ibid. p.145-146
4. Ibid.p.353-354
5. Ibid p.70 -72
6. Hegel. Jacques D'Hondt. p.365-382, Calmann-Lévy, 1998